

Des propriétaires privés proches de leur forêt, un potentiel sous-exploité

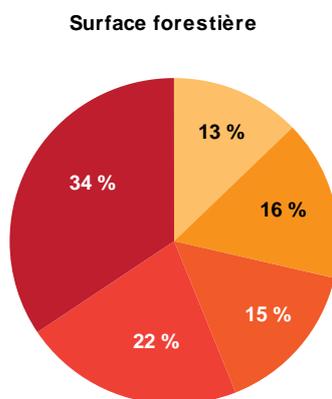
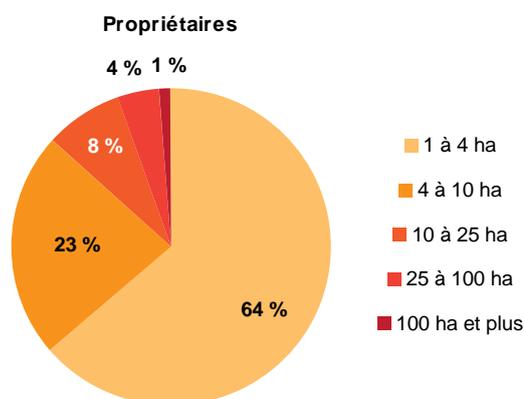
En 2012, les propriétés forestières en Pays de la Loire appartiennent pour l'essentiel à des personnes physiques, majoritairement des hommes, retraités, proches de leur forêt. La taille des propriétés est très hétérogène. Elle s'élève en moyenne à 8 hectares. Un quart des propriétaires considère que leur forêt n'est pas suffisamment exploitée. Le renouvellement des peuplements est insuffisant.

En 2012, en Pays de la Loire, 33 000 propriétaires privés, d'au moins un hectare de forêt, se partagent 283 000 hectares de forêt (cf. méthodologie). Le Maine-et-Loire et la Sarthe concentrent les deux tiers de cette superficie. La surface moyenne par propriétaire est de 8 hectares, comme au niveau national.

Les deux tiers des propriétés font moins de 4 hectares

La structure des propriétés forestières est très hétérogène. Deux tiers d'entre elles ont une superficie comprise entre 1 et 4 hectares. Ces petites propriétés ne couvrent que 13 % de la superficie boisée. A l'autre extrême, 5 % des propriétés sont des domaines

de plus de 25 hectares et concentrent 56 % de la superficie en forêt privée. En 1999, ces grandes propriétés étaient détenues par 8 % des propriétaires et recouvraient les trois quarts de la superficie.



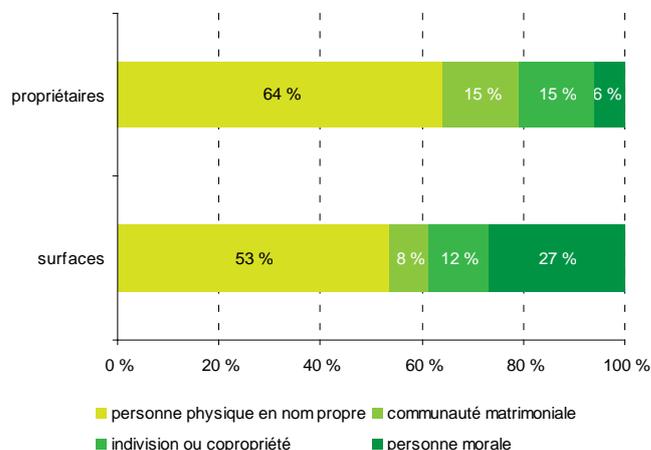
Lecture : 64 % des propriétés ont une superficie comprise entre 1 et 4 hectares ; elles concentrent 13 % de la surface forestière

Source : Agreste - enquête sur la structure de la forêt privée en 2012
Champ : propriétés forestières privées de 1 hectare ou plus en Pays de la Loire

Une propriété plus morcelée qu'il y a dix ans

Un « îlot » peut être défini comme un ensemble boisé d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire. En Pays de la Loire, 91 % de ces îlots font moins de 4 hectares et rassemblent un quart de la surface des forêts privées. En 1999, ces petites parcelles représentaient un cinquième de la surface forestière. Le morcellement des propriétés dans la région s'est ainsi accentué. Comme au niveau national, un propriétaire ligérien sur six déclare souhaiter acheter d'autres surfaces forestières, principalement pour agrandir son patrimoine ; réduire le morcellement de sa propriété n'est la raison d'achat que pour 2 % des propriétaires. A l'opposé, un propriétaire sur sept souhaite vendre une de ses parcelles, essentiellement du fait de la difficulté d'exploitation (51 %) ou suite à l'offre d'un voisin (30 %).

La forêt privée ligérienne est une forêt familiale : les propriétaires de forêt privée de plus d'un hectare sont à 94 % des personnes physiques, principalement en nom propre, mais aussi pour un tiers en communauté matrimoniale ou en indivision ou copropriété. Plus de six propriétaires forestiers sur dix le sont depuis vingt ans ou plus. La nature des propriétaires a peu varié depuis 1999 ; en revanche, les surfaces détenues par des per-



Lecture : 6 % des propriétaires sont des personnes morales ; elles concentrent 27 % de la surface forestière

Source : Agreste - enquête sur la structure de la forêt privée en 2012
Champ : propriétés forestières privées de 1 hectare ou plus en Pays de la Loire

sonnes morales sont passées de 16 % à 27 % de la superficie totale, tandis que celles détenues par les propriétaires en nom propre baissaient de 68 % à 53 %. La ventilation des surfaces

selon le type de propriétaire est désormais proche de la structure nationale.

Les propriétaires : majoritairement des hommes, retraités, souvent agriculteurs

Concernant les seuls propriétaires en nom propre ou en communauté matrimoniale, 43 % exercent une activité ou exerçaient leur dernière activité dans le secteur agricole (la grande majorité sont retraités au moment de l'enquête), 23 % sont ou ont été cadres moyens ou ouvriers qualifiés, et 11 % ouvriers. Ce sont des hommes pour 78 % d'entre eux. Ils sont âgés de 69 ans en moyenne, cinq ans de plus que la moyenne nationale. Plus de la moitié des propriétaires de la région résident dans des communes de moins de 2 000 habitants. Plus encore qu'au niveau national, ces propriétaires sont localisés à proximité de leur forêt. Leur résidence principale ou secondaire est située à moins d'une heure de transport pour la quasi-totalité d'entre eux. Ils ont été en moyenne présents un mois dans l'année sur leur propriété forestière. En Pays de la Loire, la gestion de la propriété (1) est

assurée à 82 % par le propriétaire ou sa famille ; cette proportion n'est que de 56 % au niveau national.

Les deux tiers des propriétaires forestiers privés ligériens déclarent que l'attachement affectif constitue l'une de leurs deux principales attentes vis-à-vis de leur forêt. Les autres attentes citées (non cumulables car plusieurs réponses possibles) sont ensuite la production de bois (35 %), la constitution de patrimoine (31 %) et un territoire de chasse (22 %). En matière de chasse, les propriétaires se réservent la plupart du temps le droit de chasse pour leur usage ou pour une mise à disposition gratuite à des tiers ; 30 % des surfaces font l'objet d'une location de chasse avec bail rémunéré, deux fois plus qu'au niveau national.

(1) gestion sylvicole et/ou des travaux forestiers

Un renouvellement des peuplements en berne

Les forêts de plus de 25 hectares font l'objet de plans simples de gestion agréés. Ce sont ces propriétés qui constituent des entités économiques suffisantes, assurant l'essentiel de la production de bois.

Près des trois quarts des propriétaires ayant récolté du bois au cours des cinq dernières années n'ont utilisé ce bois que pour

eux-mêmes (autoconsommation) ou l'ont vendu directement à des particuliers. Le bois qu'ils se réservent est pour l'essentiel destiné à usage domestique (bois de chauffage). Un quart des propriétaires (représentant un quart des surfaces) considère que leur forêt n'est pas suffisamment exploitée.

Plus d'un propriétaire sur deux n'a pas effectué de coupe au cours des cinq dernières années

Taille de la propriété	1 à 25 hectares	25 hectares et plus	Ensemble
Interventions au cours des cinq dernières années :	56 %	91 %	58 %
● coupes (éclaircie, régénération, coupe rase)	44 %	89 %	46 %
● amélioration des peuplements (élagage, nettoiement, plantation)	29 %	69 %	31 %
● entretien des infrastructures (route, piste, desserte)	4 %	35 %	6 %

Lecture : 89 % des propriétaires d'au moins 25 hectares ont effectué des coupes au cours des 5 dernières années

Source : Agreste - enquête sur la structure de la forêt privée en 2012

Champ : propriétés forestières privées de 1 hectare ou plus en Pays de la Loire

Le renouvellement des peuplements reste marginal. Au cours des cinq dernières années, les plantations, après une coupe rase de futaie ou de taillis, n'ont concerné que 2 % des propriétaires forestiers de la région et 2 % de la surface totale en forêt. Moins de 0,4 % de la surface forestière est ainsi replantée annuellement. La plupart des coupes sont laissées en régénération naturelle, méthode qui ne fournira pas toujours des peuplements productifs et adaptés aux changements climatiques.

Seuls 3 % des propriétaires privés envisagent des travaux de plantations dans les cinq prochaines années. Cela traduit un manque d'investissement qui a des répercussions sur les capacités de production de la forêt. L'industrie de la première transformation du bois ne pourra pas s'approvisionner dans des conditions économiques satisfaisantes dans un contexte où les besoins en bois énergie sont en forte augmentation.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête sur la structure de la forêt privée en 2012 fait suite à une enquête antérieure menée en 1999. La forêt privée est ici définie comme la forêt détenue par des personnes physiques ou morales privées ou par des organismes publics hors régime forestier. La base de sondage est le cadastre. L'unité statistique est le propriétaire d'une surface totale en forêt d'au moins un hectare dans un département. Sont donc exclus les 88 000 propriétaires de moins d'un hectare, représentant une surface estimée à 26 000 hectares.



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Vincent Favrichon
Directrice de la publication : Patricia Bossard
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : H. de Lansalut et B. Delvit (SRAFT)
et O. Jean (SRISE)
Composition : B. Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €